

Compte Rendu du Conseil Municipal du 10/07/2008

L'AN DEUX MILLE HUIT, le 10 JUILLET, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 4 Juillet 2008, s'est réuni en Mairie à 19 heures sous la présidence de Monsieur Jacques SALVATOR, Maire d'Aubervilliers.

Etaient présents : Mme YONNET, MM.VANNIER, HAFIDI, Mme DIAKITE, MM. LANTERNIER, AIT BOUALI, HEDJEM, Mme RATZEL-TOGO, MM. GARNIER, LOGRE, Mmes HAMMACHE, KHELAF, M. MAIZA, Mme FOURNIER, Adjoints au Maire

M.VINCENT, Mmes MADI, SANDT, MM.ROS, GUERRIEN, Mme MOHAMED, M. MALEME, Mme KOUAME, M.KETFI, Mme ZAHIR, M. MINIMBU, Mme HARKATI, MM. MILIA, BEAUDET, KARMAN, Mme DERKAOU, M. DEL MONTE, Mme KARMAN-SUCH, M. RUER, Mme GRARE, M. KAMALA, Mme DESCAMPS, MM. PAUPERT, MENIA, Mme LENOURY, Conseillers Municipaux,

<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :	<u>Excusé</u> :	<u>Représenté par</u> :
M. MONINO	Mme FOURNIER	M. OGE	Mme HAMMACHE
Mme LE BIHAN	M. LOGRE	Mme LATOUR	M. RUER
Mme THEURIER-AZZOUZ	M. VANNIER	M. AUGY	Mme DESCAMPS
Mme KELEBE	M. VINCENT		
Mme CHIBAH	M. HAFIDI		

Absente : Mme AHMED

Secrétaire de séance : Mme HARKATI

QUESTION N° 179 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2008

A l'unanimité.

Approuve le procès-verbal de la séance du 26 juin 2008.

Après vérification la procuration de Madame AHMED Malika n'a pas été donnée à Monsieur HAFIDI Abderrahim.

QUESTION N° 180 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Modification de la convention d'intervention foncière concernant le centre olympique aquatique et le programme tertiaire. Annulation de la délibération n°132 du 05 Juin 2008.

A l'unanimité.

Annule la délibération n°132 du 05 Juin 2008

Autorise le maire à signer la convention d'intervention foncière pour le centre olympique aquatique et le programme tertiaire : convention opérationnelle de réalisation, avec la Communauté Agglomération Plaine Commune, la commune de Saint-Denis et la SEM Plaine Commune Développement.

QUESTION N° 181 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Annulation de la délibération n°85-2 du 29 mars 2008 et nouvelles désignations de 2 représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre de gérontologie Constance Mazier :

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe " Union du nouvel Aubervilliers" s'étant abstenus.

Annule la délibération n°85-2 du 29 mars 2008,

Désigne 2 représentants au conseil d'administration du centre de gérontologie Constance Mazier :

- Odile FOURNIER
- Maria GONZALEZ-FRETUN

Désigne Véronique HAMMACHE afin d'assurer la présidence du Conseil d'Administration

QUESTION N° 182 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Désignation de 2 représentants du conseil municipal à la Commission d'Appel d'Offres de la SEM Plaine Commune Développement

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes " Union du nouvel Aubervilliers", "Aubervilliers en marche pour le changement" s'étant abstenus, les membres du "groupe communiste et citoyens tous ensemble pour Aubervilliers" ayant voté contre,

Désigne 2 représentants du Conseil Municipal pour participer aux Commissions d'Appel d'Offres de la SEM Plaine Commune Développement :

- TITULAIRE : Abderrahim HAFIDI
 - SUPPLEANT : Jean-Yves VANNIER
-

QUESTION N° 183 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Désignation des représentants au conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers suite au décret modificatif relatif à l'administration des OPH

A la majorité des membres du conseil, M. ROS du groupe "Changer à gauche pour Aubervilliers" s'étant abstenu les membres des groupes "Union du Nouvel Aubervilliers" et "Aubervilliers en Marche pour le Changement" ayant voté contre.

Fixe à 23 le nombre des membres du conseil d'administration de l'OPH d'Aubervilliers dont 13 représentants de la Commune désignés par son organe délibérant (6 en son sein, 7 personnalités qualifiées qui ne sont pas élues de la Commune dont 2 en qualité d'élus d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public de coopération intercommunale du ressort de compétence de l'OPH d'Aubervilliers autre que celle ou celui de rattachement). La commune désigne également le membre représentant les associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées.

Désigne :

- 6 élus du conseil municipal :
- **Ugo LANTERNIER**
- **Tedjini-Michel MAIZA**
- **Soumia ZAHIR**
- **Evelyne YONNET**
- **Véronique HAMMACHE**
- **Marc RUER**
- 5 personnalités qualifiées dans l'un au moins des domaines suivants : urbanisme, logement, environnement, financement de ces politiques ou en matière d'affaires sociales non élues de la commune,
- **Alexandre N'GALEU MONKAN**
- **Yvette MARIEL**
- **Jacques MONZAUGE**
- **Chantal FEAUDIERE**
- **Annie BOCQUET**
- 2 personnalités qualifiées élues d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public de coopération intercommunale du ressort de compétence de l'OPH autre que celle ou celui de rattachement.
- **Didier GUILLOT**, au titre de l'adjoint au maire de Paris en charge du logement étudiant.
- Le représentant de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune sera désigné à un conseil municipal ultérieur.
- 1 membre représentant les associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées.

- **Nicole LEGUY**, Présidente de la Main Tendue.

QUESTION N° 184 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Proposition de désignation des membres pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

QUESTION REPORTEE.

QUESTION N° 185 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Modification des inscriptions budgétaires des Autorisations de Programme

A l'unanimité.

Dit que la numérotation des autorisations des programmes inscrites au budget primitif 2008 est modifiée comme suit, afin de remédier à une erreur de transcription budgétaire :

- Le libellé de l'opération d'équipement « 001 : groupe scolaire intercommunal Cristino Garcia Landy » devient « 101 : groupe scolaire intercommunal Cristino Garcia Landy ».
 - Le libellé de l'opération d'équipement « 002 : Conservatoire à Rayonnement Régional » devient « 102 : Conservatoire à Rayonnement Régional et Ensemble Culturel Transdisciplinaire ».
-

QUESTION N° 186 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Travaux au Théâtre de la commune. Approbation du programme, du plan de financement . Affectation de la réserve parlementaire et autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer les demandes de subvention.

A l'unanimité.

Approuve le projet de programme, le bilan global prévisionnel estimé à 283.452 euros TTC ainsi que le plan de financement des travaux au théâtre de la commune.

Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions subséquentes auprès du Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire 2008 ainsi qu'auprès de tous les partenaires institutionnels (Conseil Régional et Conseil Général) susceptibles de participer au financement de l'opération et à signer toutes les conventions qui pourraient en déterminer les modalités d'exécution.

Dit que l'opération sera inscrite au budget communal pour l'exercice 2009.

QUESTION N° 187 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Admission en non-valeur de dépenses imputées sur l'exercice 2008

A l'unanimité.

Décide l'admission en non valeur d'un montant de **62 238.81** euros.

Décide l'admission en non valeur d'un montant de **8913.42** euros.

QUESTION N° 188 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Garantie à 80 % d'un emprunt de 800 000 € contracté par l'Association Logement Jeune 93 auprès de la Société Générale

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union du Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

La Ville d'Aubervilliers accorde sa garantie à 80 % à l'Association Logement Jeune 93 pour le remboursement d'un emprunt de 800 000 € à contracter auprès de la Société Générale afin de financer les travaux de réfection du Foyer Jeunes Travailleurs.

Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

Durée totale de l'emprunt 7 ans

Phase de mobilisation :

Jusqu'au 29 juillet 2009

Phase d'amortissement :

- durée : 6 ans
- Taux fixe : 5.20 % l'an hors frais et assurance
- Echéances mensuelles
- Annuités constantes

La garantie est accordée pour la durée totale du prêt à hauteur de 640 000 €.

L'organisme prêteur tiendra informé la Ville d'Aubervilliers annuellement du montant principal et des intérêts restant à courir.

Au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la Ville s'engage à en effectuer le paiement en son lieu et place, sur simple demande de la Société Générale adressée par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention avec l'Association Logement Jeune 93 et s'engage à créer, pendant toute la durée du prêt en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Société Générale et l'Association Logement Jeune 93.

QUESTION N° 189 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Personnel communal : Avantages sociaux accordés au personnel communal au titre de l'année 2008.

A l'unanimité.

Est accordé à compter du 1^{er} janvier 2008 au personnel de la commune le bénéfice des dispositions suivantes par référence à la circulaire fonction publique 2BPSS n° 08-97 du 17 janvier 2008, ministère du budget.

- 1) Allocation pour la mère de famille accompagnée de son ou ses enfants de moins de cinq ans dans les établissements de repos ou de convalescence agréés par la sécurité sociale :

20,55 €

- 2) Séjours d'enfants en centres de vacances y compris séjours linguistiques :

Plafonnement indiciaire : indice Brut 579, Majoré 489 avec maximum de 45 jours par an et par enfant.

Enfants de moins de 13 ans :

6,59 €

Enfants de 13 à 18 ans :

9,99 €

- 3) Allocation aux parents d'enfants en situation de handicap de moins de 20 ans (montant mensuel) :

143,84 €

- 4) Allocation pour les enfants infirmes poursuivant des études ou un apprentissage entre 20 et 27 ans (montant mensuel) :

113,36 €

- 5) Séjours en centres de vacances spécialisés pour personnes en situation de handicap (par jour) :

18,82 €

QUESTION N° 190 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Convention avec le Groupement Régional de Santé Publique d'Île-de-France pour la poursuite de l'action "Ateliers-santé-ville" en 2008

A l'unanimité.

Autorise Monsieur le maire d'Aubervilliers à solliciter auprès du GRSP et au titre du Plan Régional de Santé Publique une subvention d'un montant de 16.200 € pour la reconduction de l'action « *Atelier-Santé-Ville d'Aubervilliers* » en 2008, et à signer la convention correspondante.

QUESTION N° 191 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Abandon de créances sur un lot interdit à l'habitation

A l'unanimité.

Décide de procéder à l'abandon de la créance, s'élevant à 7 170,35€, de Mme TRICOT et M. CHARTON.

Constata que la subvention octroyée par l'ANAH peut combler le déficit de cet abandon de créance.

Restitue la somme saisie sur le compte en banque de Mme Tricot.

QUESTION N° 192 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Substitution par la ville pour l'exécution de travaux d'office pour sortie d'insalubrité ou de péril . Approbation du bilan global prévisionnel, du plan de financement du marché et autorisation de signature.

A l'unanimité.

Approuve le bilan global prévisionnel, le plan de financement, les projets de marché et la procédure d'appel d'offres ouvert (articles 33 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics) en vue de la passation d'un marché de type à bons de commande (article 77 du Code des Marchés Publics) relatif à l'opération citée en objet.

Conformément à la décision de la commission municipale d'appel d'offres, le Maire sera autorisé à signer le marché subséquent.

Approuve les projets du marché sans formalités préalables pour les prestations intellectuelles et l'assurance dommage ouvrage et autorise le Maire à les signer.

QUESTION N° 193 - RAPPORTEUR

OBJET : Convention de délégation de paiement des dépenses de soins pour les usagers du Centre Municipal de Santé avec diverses mutuelles

A l'unanimité.

Autorise Monsieur le Maire à signer les convention de délégation de paiement avec les mutuelles suivantes :

- Mutuelle Complémentaire de la Ville de Paris, de l'Assistance Publique et des Administrations Annexes (MCVAP)
- Fédération Mutualiste interdépartementale de la région Parisienne (FMP)

- Mutuelle CMIP
 - Goupe MUTAERO
 - Mutuelle MERCER France
 - Société Mutualiste du personnel de la Police Nationale (SMPPN)
 - Groupe AGEO Prévoyance
 - Mutuelle MCD
 - Mutuelle des Assurés sociaux de France (MASF)
 - Mutualité Fonction Publique (MFP)
 - Mutuelle générale des salariés (MGS)
 - SMAM
-

QUESTION N° 194 - RAPPORTEUR

OBJET : Convention de financement par le GRSP pour une école du souffle au Centre Municipal de Santé

A l'unanimité.

Approuve la convention GRSP 2008 pour l'amélioration de la qualité de vie et la prise en charge des patients atteints d'asthme et de Broncho-Pneumopathie-Chronique-Obstructive (BPCO) et autorise Monsieur le Maire à la signer.

QUESTION N° 195 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER

OBJET : 235 et 235 bis avenue Jean Jaurès : acquisition des parcelles cadastrées AL 102 et 130 appartenant à la SODEDAT 93.

A l'unanimité.

Décide d'acquérir les parcelles AL n° 102 et 130 situées 235-235 bis avenue Jean Jaurès à Aubervilliers, appartenant à la SODEDAT 93, correspondant à une impasse afin de les classer dans le domaine public communal.

Effectue l'acquisition à titre gratuit.

Autorise le maire à signer l'acte notarié et à ordonnancer toutes les dépenses relatives aux frais d'acte.

QUESTION N° 196 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER

OBJET : Avenant n°3 au marché relatif à la mission d'études et de conseil pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme d'ACT Consultant.

A l'unanimité.

Autorise monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 au marché relatif à la mission d'études et de conseil pour l'élaboration du PLU avec la Société ACT Consultant.

Cet avenant sanctionne un allongement de la durée du marché jusqu'au 30 juin 2009.

QUESTION N° 197 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER

OBJET : Modification des statuts du SIRESCO

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes "Union du Nouvel Aubervilliers", "Aubervilliers en marche pour le changement" et "Parti des Radicaux de Gauche" de la liste "Changer à Gauche pour Aubervilliers" s'étant abstenus.

Accepte la modification des statuts proposés par le SIRESCO sur la composition du bureau et la périodicité des réunions du comité.

QUESTION N° 198 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Versement d'une subvention d'équipement pour la rénovation du Foyer de Jeunes Travailleurs à l'Association Logement Jeunes 93.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union du Nouvel Aubervilliers " s'étant abstenus

Décide de verser à l'Association Logement Jeunes 93 une subvention d'équipement de 100.000 euros.

QUESTION N° - RAPPORTEUR Daniel GARNIER

OBJET : Communication des rapports d'activité du SIRESCO - années 2005 et 2006

Prend acte de la communication des rapports d'activités de 2005 et 2006 du SIRESCO.

QUESTION N° - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Bilan 2007 de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune

Prend acte de la présentation du rapport annuel de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune pour l'année 2007.

QUESTION N° - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Communication sur les fonds d'avance de trésorerie et d'aide à projet pour les associations d'Aubervilliers- nouvelles sources de financement

Prend acte de cette communication concernant un fonds d'avance de trésorerie et d'aide à projet pour les associations d'Aubervilliers- nouvelles sources de financement.
